

881^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 19 décembre 2018 à 19 heures dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère
et messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-12-19-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-12-19-02 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2019, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes (article 474), et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'ADOPTER le budget des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'année financière 2019, tel que ci-après présenté :

REVENUS		CHARGES	
Taxes	3 008 804 \$	Administration générale	1 216 003 \$
		Sécurité publique	260 693 \$
Paiements tenant lieu de taxes	510 318 \$	Transport	887 282 \$
		Hygiène du milieu	748 184 \$
Transferts	683 708 \$	Aménagement, urbanisme et développement	518 405 \$
Services rendus	569 063 \$	Loisirs et culture	1 370 268 \$
Imposition de droits	23 000 \$	Frais de financement	<u>142 130 \$</u>
Amendes et pénalités	6 500 \$		
Intérêts	70 000 \$		
Autres revenus	<u>760 300 \$</u>		
		Sous-total	5 142 965 \$
		Affectations	
		Activités d'investissement	488 728 \$
TOTAL	<u>5 631 693 \$</u>	TOTAL	<u>5 631 693 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2018-12-19-03
PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2019-2020-2021
ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur le maire présente le programme triennal pour les années 2019-2020-2021.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021 totalisant 4 619 000 \$;

– ET D'ADOPTER pour l'année 2019 des immobilisations totalisant 1 149 000 \$ et qui se répartissent comme suit :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
• Travaux publics – Niveleuse – Remplacement	390 000 \$
• Travaux publics – Resurfaçage d'asphalte	50 000 \$
• Hygiène du milieu – Informatique et automatisation – Usine de filtration	56 000 \$
• Hygiène du milieu – Réfection du château d'eau	390 000 \$
• Développement économique – Rêve d'une communauté « Before I die »	75 000 \$
• Loisirs – Surfaceuse électrique	145 000 \$
• Loisirs – Aréna – Réfection du mur de fondation	18 000 \$
• Loisirs – Parc de la butte enchantée – Réfection de la clôture	25 000 \$
TOTAL	<u>1 149 000 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2018-12-19-04
RÈGLEMENT NUMÉRO 368-2018
DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019
ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il y a lieu, après étude des prévisions budgétaires 2019 par le conseil, d'y imposer les taxes nécessaires, conformément à l'article 485 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné par le conseiller Réal Dubé à la séance ordinaire du conseil le 11 décembre 2018 (résolution numéro 2018-12-11-04);

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil du 11 décembre 2018 (résolution numéro 2018-12-11-05).

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;

- ET QUE le règlement numéro 368-2018 « Déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2019 » soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-12-19-05
PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2018-12-19-06
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE LEVER la séance à 19 h 20.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER